

Le traitement a pour but la mise en œuvre d'un dispositif de détection de l'émission d'un nombre élevé de chèques sur une courte période, dans le but de prévenir l'utilisation frauduleuse de chèques

Personnes concernées

Toute personne émettrice de chèques au bénéfice des utilisateurs du service Vérifiance-FNCI-Banque de France®

Catégories de données à caractère personnel		Durée de conservation		
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Coordonnées bancaires ♦ Nombres d'interrogations du FNCI concernant ces coordonnées 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Durée nécessaire pour donner une information significative dans le cas d'un nombre élevé de chèques émis sur une courte période 		
Destinataires des données traitées (en fonction de leurs attributions respectives)				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre et du droit d'accès ♦ Bénéficiaires de chèques utilisateurs du service Vérifiance-FNCI-Banque de France® ♦ Services de contrôle interne 				
Organisme chargé de la mise en œuvre		Service(s) chargé(s) du droit d'accès		
<p>MANTIS SAS VERIFIANCE</p>		<ul style="list-style-type: none"> ♦ BDF-SFIPRP Section droit d'accès 86067 POITIERS Cedex 9 ♦ Ensemble des implantations du réseau de la Banque de France ouvertes au public 		
<p>Banque de France 1, rue de la Vrillière 75049 PARIS CEDEX 01 01 42 92 42 92 SIREN 572104891</p>		Date de l'autorisation	Référence du traitement	Transferts des données hors de l'Union européenne
		25 juin 2009	107 841V3	NON

Lien(s) utile(s) : [Délibération CNIL n°2009-363](#) ; [Fichier national des chèques irréguliers](#) ; [Informations générales](#)